



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Du 16 juillet 2020

BASSMS

AXESS ferme la porte à un accord sur la formation professionnelle

Une proposition d'accord sur la formation professionnelle a été soumise à signature jusqu'au 22 juin par AXESS. Aucune organisation syndicale n'a signé l'accord, le jugeant unanimement déséquilibré et ne répondant pas aux objectifs de négociation.

Lors de la CPPNI du 1er juillet, les organisations syndicales CFDT, CGT, CGT-FO et SUD ont fait des propositions sur des points insuffisants ou absents de l'accord, avec pour objectifs :

- de développer l'apprentissage et assurer la qualité de l'accompagnement des apprentis ;
- de garantir l'accès à la formation pour les salariés les plus précaires et les plus éloignés de la formation ;
- de développer le dialogue social en entreprise et dans la branche autour de la formation ;
- d'assurer la pérennité du financement de la formation professionnelle dans la branche.

Toutes ces propositions sont sans surcoût pour les établissements, car financées sur les fonds mutualisés.

AXESS les a rejetées en bloc et refuse de rouvrir les négociations.

Ce refus interroge la réelle volonté d'AXESS d'aboutir à un accord qui répondrait aux enjeux de la réforme de la formation professionnelle, c'est-à-dire :

- la formation des salariés les moins qualifiés et les plus précaires, majoritairement des femmes, afin de sécuriser leur parcours professionnel, tout au long de leurs carrières professionnelles ;
- l'insertion dans l'emploi par un apprentissage inclusif et un accompagnement de qualité ;
- un dialogue social rénové autour de la formation pour permettre aux salariés, individuellement et collectivement, d'être acteurs de leur parcours professionnel.

Contacts :

CFDT
Benjamin Vitel
TÉL : 06 17 52 44 27

CGT
Franck Montfort
TÉL : 06 80 11 96 55

.../...



**SANTÉ
SOCIAUX**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



.../...

Quelques chiffres sur la branche (*données Enquête Emploi 2017*) :

- 76 % des salariés sont des femmes (89 % dans les métiers du soin, 84 % dans les métiers paramédicaux, 77 % dans les métiers de l'éducatif, du social et de l'insertion) ;
- 53 % des salariés ont un niveau BAC et moins (dont 32 % niveau CAP/BEP et 12 % sans qualification) ;
- 23 % des salariés sont à temps partiel et 11 % en CDD.

AXESS portera la responsabilité de l'échec des négociations d'un accord qui en l'état ne vise qu'à faire perdurer un système dont la majorité des salariés sont aujourd'hui exclus.

Une absence de financement mutualisé remettrait en cause la solidarité des grosses entreprises vis-à-vis des petites et moyennes associations de la branche, qui s'en trouveront pénalisées, et mettra en péril l'existence de l'OPCO Santé en passant sous la limite des 200 millions d'euros de collecte. ■

Contacts :

CFDT
Benjamin Vitel
TÉL : 06 17 52 44 27

CGT
Franck Montfort
TÉL : 06 80 11 96 55